

**PROCES-VERBAL - Séance n°1
du Conseil d'Administration du lundi 9 octobre 2017**

Ouverture séance à 17 h 55

- Liste d'émergement ; quorum 18 / 28 ; 15 minimum
- Secrétaire de séance : F. DECOUT - directeur-adjoint chargé de SEGPA
- Ordre du jour : Présentation de l'ordre du jour par Madame BERTHELIN

Questions diverses : à rajouter à l'ordre du jour

- Entretien des locaux dont problème d'un manque récurrent de papier hygiénique au collège et d'un manque de savon au réfectoire
- Problème de l'absence de l'infirmière du collège
- Elections des représentants des parents d'élèves : explications d'une proposition, cette année, d'une liste séparée entre les parents de la structure classique et ceux de Clisthène.
- Problème du gymnase

A voter : contre 0 abstention 0 pour 18

I – Dispositif général

- **Approbation du PV du CA n° 6 du lundi 3 juillet 2017.**
- *18h08 : 17/28 votants*

Remarque : pas de remarque

A voter : contre 0 abstention 1 pour 16

II – Questions pédagogiques et éducatives

18h14 : 20/28 votants

Bilan de rentrée : Annexe 1

- Bilan 2016/2017
- Bilan résultats au DNB
- Tableau des indicateurs
- Prévisions 2017/ 2018

Mis à part les réajustements de début d'année, la rentrée s'est plutôt bien passée. Une soixantaine de parents ont répondu présents à la réunion de rentrée des classes de 6^{ème} pour le collège classique, de nombreux parents étaient également présents pour la rentrée des élèves de Clisthène.

Nous arrivons à 550 élèves inscrits sur les trois structures. Les demandes de dossiers de bourses se poursuivent : 170 familles sont encore à relancer.

Remarques : Madame BRUN (parent Classique) demande quelle est la capacité maximale du collège ? Madame BERTHELIN lui répond 600 mais bien entendu pour un collège « classique » au Grand Parc il faut prendre en compte sa spécificité à savoir trois structures qui cohabitent au sein d'un seul et même EPLE.

- **Effectifs : 550 élèves pour 24 divisions**

Grosse augmentation des effectifs + 12 % soit + de 66 élèves supplémentaires: doublement de Clithène et arrivée massive depuis la rentrée, plus d'une trentaine de dossiers traités.

- au collège classique : 293 élèves
- en Segpa : 56 élèves
- à Clithène : 201 élèves

- **la DGH**

- DGH : 792heures dont 40h HSA pour 45 professeurs dont 28 titulaires, 8 contractuels, 5 professeurs sur postes partagés, 12 nouveaux enseignants, 3 professeurs TZR,

- **Les résultats du DNB (voir annexe)**

- DNB session juin 2017 : 79,2 % de réussite.
- Ces résultats semblent justes, difficiles à comparer avec ceux de l'an dernier, légèrement en dessous des taux départementaux, académiques et surtout en dessous des taux attendus 86 %. Mais ils sont plutôt satisfaisants et réconfortants lorsqu'on les compare avec les taux de PSC défavorisés.
- Pour autant, ceux qui réussissent, réussissent bien avec de belles mentions 80,3%.
- Par contre, toujours de grandes fragilités en mathématiques sur l'ensemble du collège.
- Les résultats eux sont plutôt en adéquation entre les contrôles ponctuels et la moyenne des notes du socle commun. C'est un point à souligner qui donne une vraie valeur à nos évaluations.

Remarques :

Madame SEGUIN (enseignante) souhaite déposer une motion au nom des enseignants du collège GP concernant le nombre d'élèves par classe, elle en donne lecture.

Madame BERTHELIN répond qu'au-delà du nombre d'élèves par classe qui reste dans la norme d'un collège classé en REP la difficulté est plus liée à l'hétérogénéité des élèves, prenant pour exemple l'arrivée de 15 allophones cette année.

Monsieur CARE (enseignant) insiste sur le nombre d'élèves par classe, on travaille mieux avec des effectifs type 3^{ème} cette année qu'avec les 5^{ème}.

Madame BORGES, en termes de résultats les 3èmes de l'an dernier à faibles effectifs n'ont pas eu pour autant des résultats significatifs au DNB. Par ailleurs un travail a été entrepris avec la Direction Académique concernant les dérogations à la carte scolaire qui commence à porter ses fruits. Il faut bien entendu rester vigilant à la mixité et aux profils qui nous arrivent.

Madame BERTHELIN : on arrive aussi à un effet de seuil. Il y a plus une complexité des profils et une problématique de mixité qu'une réelle problématique d'effectifs.

❑ **Organisation de l'année scolaire 2017- 2018.**

Voir Annexe 2

Présentation aux membres du CA du tableau des indicateurs par structures.

Remarque : aucune

18h45 : 19/28 votants

❑ **Préparation projet d'établissement et contrats d'objectifs – voir diaporama**

Madame BORGES : le projet d'établissement devra donner naissance à un contrat d'objectifs tripartite entre le Conseil Départemental, la Direction Académique et l'établissement. A partir d'un diagnostic un thème central sera dégagé puis des axes du projet.

Le projet d'établissement est une déclinaison du projet national, Académique et départemental. Il doit tenir compte également du projet REP.

Un échéancier est présenté aux membres du CA

- **Lundi 9 octobre** : explication procédure au CA
- **Jeudi 12 octobre** : poursuite des travaux avant ou après les vacances : rencontres membres du CA poursuite et fin des travaux préparatoire au contrat d'objectifs jusqu'au 20 novembre
- **lundi 20 novembre 2017** à 16h 30 : rencontre du DASEN et de la collectivité territoriale

Remarques :

Monsieur COIC (parent d'élève Clithène) : Comment allez-vous gérer dans ce contrat d'objectif les 3 structures ?

Madame BERTHELIN : monsieur DURET n'a pas de donné de réponse. A mon sens il faut partir d'une caractéristique qui prenne en compte les 3 structures, trouver des points communs. 2 projets parallèles pour le projet d'établissement et pour le contrat d'objectifs se retrouver sur 1 ou 2 points.

Monsieur CARRE (enseignant) : on perçoit ça comme un audit. On nous demande d'atteindre des objectifs chiffrés avec des moyens constants.

Madame BORGES : nous sommes fonctionnaires d'Etat donc la question de faire ou de ne pas faire le contrat d'objectifs ne se pose pas. C'est un contrat que l'on doit élaborer ensemble qui devra être repris tous les ans pour l'ajuster ce qui permettra de garder une dynamique.

III - Questions financières et matérielles

□ Info sur les IMP. Voir annexe 3

Les IMP (indemnité pour mission particulière): ensemble des activités hors face à face pédagogique, indemnité à caractère fonctionnel.

Le Projet de répartition à été débattu en conseil pédagogique puis présenté pour information aux membres du CA. Cette répartition sera soumise à monsieur le Recteur.

Remarques :

Madame BERTHELIN évoque le fait qu'aucun personnel ne s'est positionné comme administrateur Réseau et que de fait, l'IMP attribué au référent numérique reste en suspend.

Madame HIRIBARREN (enseignante) : comment ça se passe dans d'autres établissements ?

Madame BERTHELIN : souvent un professeur de technologie ou de mathématique s'en occupent. Parfois l'établissement a pu faire le choix de recruter un AED au profil informatique. Pour ce qui nous concerne, nous avons fait le choix de recruter un contrat aidé qui malheureusement n'a pas été renouvelé.

Monsieur COIC (parent Clithène) : il est dommage que le Département fournisse du matériel informatique sans fournir les moyens pour l'installer.

Monsieur KABACOFF : le collège perçoit la plus grosse dotation informatique de Gironde c'est un effort conséquent du Département, il n'est cependant pas dans ses attributions de fournir du personnel pour l'installer.

Avis favorable : 19

□ La sécurité

- Monsieur KABACOFF présente aux membres du CA le compte rendu de la commission de sécurité qui s'est tenue le mercredi 27 septembre 2017 au matin.
3 phases : un contrôle des registres et des rapports
une visite complète de l'établissement
un test protocole incendie

Le bilan reste positif dans l'attente du PV le 14 octobre.

- Compte rendu de l'exercice d'évacuation : bilan positif même s'il reste quelques ajustements à opérer.

Le compte rendu sera joint au PV.

Projets voyages : présentation M. KABACOFF

En SEGPA :

- voyage réalisé la semaine dernière. Bilan par M. DECOUT : un bilan positif 40 élèves de la SEGPA se sont rendu à MONTREM comme initialement prévu dans le budget. Tous les parents ayant payés la somme de 60 € demandée. Un séjour qui a rempli ses objectifs.

Structure classique :

- voyage à Montalivet des 5^{èmes} du 22 au 25 mai 2018
Participation familles : 245 €

A voter : contre 0 abstention 0 pour 19

A Clisthène :

- En 6^{ème}/ 5^{ème} : voyage à Blasimon du 14 au 16 mai 2017
Participation familles : 60€

A voter : contre 0 abstention 0 pour 19

- En 4^{ème}/3^{ème} : voyage à Londres du 13 mai au 18 mai 2017
Participation familles : 300 €

A voter : contre 0 abstention 0 pour 19

Remarque, discussions : RAS

Contrat aidé et maintenance informatique.

Un courrier a été envoyé à M. le Recteur, au DASEN et copie au service éducation du conseil départemental.

Le Conseil Départemental réfléchit à un dépannage à distance.

Les réponses du rectorat à différentes problématiques techniques se font par Scoltéléservice.

Débat : une motion est déposée par les enseignants du Grand Parc.

Vote convention

Avec le centre d'animation du Grand Parc pour une prise en charge des élèves allophones n0 et n+1 le jeudi de 10h à 12h.

A voter : contre 0 abstention 0 pour : 19

IV- Questions diverses

- **Entretien des locaux** dont problème d'un manque récurrent de papier hygiénique au collège et d'un manque de savon au réfectoire

L'entretien des locaux est parfois difficile à gérer ces derniers temps. Il y a de nombreuses absences pour maladie et des nouveaux personnels à intégrer.

Nous réfléchissons régulièrement au problème des toilettes. Problème récurrent à tous les établissements publics.

Nous proposons de mettre le dérouloir de papier à l'extérieur des toilettes, de faire une intervention auprès du CVC, de l'assemblée des délégués avec quelques agents d'entretien.

Une réorganisation du travail devrait permettre de passer 2 fois dans la journée nettoyer les toilettes lorsque le personnel sera au complet.

Mme HIVER, ATTEE, en profite pour demander aux professeurs de bien mettre les chaises sur les tables et de baisser les volets roulants.

- **Problème de l'absence de l'infirmière du collège**

Absente jusqu'aux vacances de Toussaint et sans aucune certitude qu'elle reviendra après les vacances nous avons demandé un remplacement. En attente de réponse !

- **Problème du gymnase**

Une nouvelle intrusion avec le même mode opératoire. Madame BERTHELIN renouvelle son courrier envoyé fin juin à la mairie de Bordeaux.

- **Elections des représentants des parents d'élèves :**

Madame BOURGEOIS (parent Clithène) : en 2014 nous avons fait liste commune et ce durant 3 ans et si on fait le bilan, il est négatif cela ne nous apporte pas grand chose ça manque de sens. C'est pourquoi nous avons décidé de faire une liste à part cette année.

Monsieur COIC (parent Clithène) : nous sommes très au fait de ce qui se passe dans la structure Clithène moins sur la structure classique.

Madame BRUN (parent Grand Parc) : note le déséquilibre que cela va entraîner sur les 7 postes dédiés aux parents.

Monsieur COIC : regrette la moindre implication des familles du Grand Parc.

Madame BERTHELIN : fait remarquer la difficulté de nos familles à s'impliquer dans la vie de l'établissement même si des efforts de communication sont faits en ce sens.

Ordre du jour épuisé : fin de la séance à : 20 h 45.

Le Secrétaire de séance,

F. DECOUT

La Présidente,

C. BERTHELIN